



HAL
open science

L’“ a-chronologie ” de Rameau

Yves Tomic

► **To cite this version:**

Yves Tomic. L’“ a-chronologie ” de Rameau. Matériaux pour l’histoire de notre temps, 2006, L’historien face à l’ordre informatique: classification et histoire, 82, pp.95. 10.3917/mate.082.0095 . hal-03727424

HAL Id: hal-03727424

<https://hal.science/hal-03727424>

Submitted on 30 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'« a-chronologie »

Yves TOMIC

de Rameau

Tandis qu'autrefois les chercheurs avaient une représentation physique du catalogue et pouvaient se mouvoir à l'intérieur des fichiers, aujourd'hui le système de classement n'est pas apparent et il leur faudrait s'intéresser au mode d'indexation des documents pour trouver le maximum de résultats. Connaître le mode d'indexation des documents, en particulier lorsque les titres ne sont pas explicites, est en effet un facteur déterminant de la réussite d'une recherche bibliographique. Mais, en outre, l'historien risque d'être choqué par une sorte d'« a-chronologie » du langage d'indexation Rameau.

Soucieux d'établir une périodisation des phénomènes qu'il étudie, l'historien peut être surpris à la lecture de certaines indexations-sujets. En effet, pour un nombre de pays, des tranches chronologiques longues sont proposées sans que l'on comprenne ce qui permet de définir de telles périodes. Par exemple, on trouve les indexations suivantes : « **Croatie – 1800-1918** » ; « **Serbie (Serbie-et-Monténégro) - 1804-1918** ». Certes, la longue durée existe en histoire, mais ces tranches périodiques sont encore plus surprenantes dans le cas de l'indexation « **Politique et gouvernement** » : **Croatie – Politique et gouvernement – 1800-1918** ; **Serbie (Serbie-et-Monténégro) – 1804-1918**.

Ces périodes posent problème car ces pays ont connu des systèmes ou des configurations politiques très différents. La Serbie est devenue une principauté autonome dans le cadre de l'Empire ottoman en 1830, consécutivement à deux insurrections (1804-1813 et 1815) avant de devenir indépendante en 1878. La Croatie n'existait pas en tant qu'État indépendant et faisait partie de l'Empire d'Autriche puis austro-hongrois (à partir de 1867). Passons sur le fait que la Croatie au début de ce XXI^e siècle n'est pas celle du XIX^e siècle : en effet, à cette époque, elle est divisée en trois provinces historiques : la Croatie à proprement parler (région de Zagreb), la Slavonie qui appartient au royaume de Hongrie et la Dalmatie qui est sous administration autrichienne. Le choix de retenir la forme actuelle du nom des pays efface la complexité des réalités historiques. Or, ce sont bien ces réalités qu'il s'agit de décrire à travers l'indexation. D'où, également, tous les anachro-



Yves TOMIC : historien. Ingénieur d'étude à la BDIC, responsable de la section Balkans.

nismes que l'on peut constater du type **Dubrovnik (Croatie) – XIII^e siècle** alors que cette localité, république indépendante, n'a intégré la Croatie qu'à l'époque contemporaine. On retrouve ce type de problèmes pour d'autres zones géographiques. Par exemple, en Allemagne où la Gestapo, créée en avril 1933 sous le nazisme (1933-1945) se trouve, en langage Rameau, rattachée à une période plus longue : **Allemagne (1871-1945). Geheime Staatspolizei**. La définition des tranches chronologiques est également problématique sur des périodes plus courtes. Ainsi, l'on trouve l'indexation suivante : **Croatie – Politique et gouvernement – 1918-1945**. Or, la Croatie n'existe pas en tant qu'État en 1918, elle est fondue dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes (royaume de Yougoslavie à partir de 1929). En 1941, la Yougoslavie est démembrée et un État croate fantôme créé. Ce dernier ne correspond pas au territoire de l'actuelle Croatie puisqu'il englobe à l'époque la Bosnie-Herzégovine. On pourrait multiplier les exemples : **Bulgarie – Politique et gouvernement – 1878-1944** ; **Roumanie – Politique et gouvernement 1914-1944**, etc.

Les tranches proposées dans Rameau demandent donc à être affinées et doivent, sous peine d'anachronisme, tenir compte des ruptures et des changements de régimes.

Y. T.